L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 3 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

PAR ALFRED DE BREHAT.

DEUXIEME PARTIE.

LES ENFANS VOLES.

PAR OCTAVE FÉRÉ.

XV.

LE QUARTIER MOUFFETARD.

—Suite—

De temps immémorial, cette place, peu fréquentée par les voitures, sert de théâtre en plein air à tous les genres d'artistes de la rue, ceux auxquels un tabouret est une estrade pour débiter leurs chansons, ceux qui n'ont besoin que d'une table pliante pour installer leurs gobelets ou pour débiter leurs prophéties à deux sous par oracle, ou même encore ceux qui jonglent successivement avec des boules de cuivre et avec des poids de cinquante.

La dernier pitre de la dernière de ces exhibitions soufflait et relevait le bout de la chandelle fixé entre les pavés pour éclairer le spectacle, quand non deux personnages vinrent à passer, et sans rien la partie des derniers groupes qui descendait dans la direction de la barrière, c'est-à-dire vers la partie la plus populeuse et la plus misérable de la rue.

Ils marchaient en se dandinant, les mains dans les fonds de leurs blouses de toile, l'une blanchâtre, l'autre brune, toutes deux également dépenaillées.

L'un avait une méchante casquette graisseuse et fumait un bribe gueule; l'autre était coiffé d'un feutre large défoncé, ne valant pas mieux.

Si on les eut observés avec attention, on aurait remarqué qu'ils ne se parlaient pas et qu'ils passaient devant tous les marchands de vin sans entrer chez un seul, quoique l'envie n'en manquât pas, au moins à celui qui fumait, à en juger par le coup d'œil de convoitise qu'il lançait au fond de chaque débit.

Cependant, comme ils avançaient toujours et que la rue devenait d'autant plus noire et désertée qu'ils se rapprochaient de la barrière, celui qui portait le feutre gris dit à l'autre :

—Nous n'arriverons donc jamais !

—Encore quelques pas, répondit celui-ci : c'est à cette lanterne, là-bas.

Le silence recommença, et ils atteignirent deux minutes après la lanterne indiquée.

C'était un des fallots dont nous avons déjà parlé, une lampe fumeuse encastrée entre quatre carreaux grossiers, et suspendue à un clou au-dessus d'une porte basse et étroite creusant le phare d'une hospitalité à bon marché. On y lisait pour toute enseigne :

On loge à la nuit.

Depuis cinq ans, ces enseignes et ces lanternes ont presque toutes disparu, la plupart ont été remplacées par cette inscription prétentieuse et souvent peu justifiée :

Maison meublée.

Dans le quartier que nous parcourons en ce moment, et surtout dans les établissements pareils à celui où se rendaient les deux compagnons si avares de leurs pavillons, les meubles n'encombrent jamais les appartements.

La porte cintrée donnant sur une allée, et elle était fermée. Mais l'homme à la casquette connaissait la manière de l'ouvrir en poussant un bouton de fer.

Il avait tout prévu ; il avait allumé chimiquement, il fits de sa pochette une allumette chimique, un rat de cave, et fit jaillir la lumière.

On était salé à la gorge en mettant le pied dans ce boyau sombre et malsain, par cette odeur acre, nauséabonde et tiède intéressante à tout ce qui tient aux logis misérables des quartiers pauvres.

Le rat-de-cave éclairé, une espèce de mucus ruisselant et grisâtre, les dalles de pierres bleuâtres [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ;